OECD
BETTER POLICIES FOR BETTER LIVES

Note d'information sur les données migratoires

www.oecd.org/fr/migrations

N°8 Mars 2022

La diaspora marocaine est l'une des plus importantes dans les pays de l'OCDE. En 2020, les personnes nées au Maroc vivant dans les pays de l'OCDE représentent près de 10 % de la population totale du Maroc et l'émigration marocaine reste très dynamique. Cinq ans après la publication du rapport sur les émigrés marocains dans la série Talents à l'étranger de l'OCDE, il est donc utile de proposer une mise à jour des connaissances sur la diaspora marocaine. Quelles sont les évolutions récentes de l'émigration depuis ce pays ? Qui sont les émigrés marocains installés dans les pays de l'OCDE et qu'y font-ils ?

Cette Note présente les dernières tendances des migrations depuis le Maroc vers les pays de l'OCDE, les caractéristiques sociodémographiques des émigrés, ainsi que leurs modalités d'intégration dans les pays de destination.

Les émigrés marocains dans les pays de l'OCDE : quelles nouvelles dynamiques ?

Les chiffres-clés

- Les flux migratoires du Maroc vers les pays de l'OCDE ont atteint plus de 150 000 entrées en 2019, un nombre équivalent au total des entrées en provenance des quatre autres pays d'Afrique du Nord et le plus haut niveau depuis 10 ans.
- En 2019, près de 50 % des entrées de ressortissants marocains dans les pays de l'OCDE ont eu lieu en Espagne, tandis que la France et l'Italie représentaient chacune 15 % des entrées.
- En 2020, environ 3.3 millions d'émigrés marocains résidaient dans les pays de l'OCDE, contre un peu plus de 3 millions en 2015/16, soit une hausse de 8 % au cours des cinq dernières années. Au cours des deux dernières décennies, le nombre total d'émigrés nés au Maroc et résidant dans les pays de l'OCDE a doublé.
- En 2020, la France restait le pays où résidaient le plus grand nombre d'émigrés marocains, avec un peu plus d'un million de personnes, suivie par l'Espagne (935 000 émigrés marocains) et l'Italie (440 000 émigrés marocains). Ces trois pays accueillent près des trois-quarts de l'ensemble des émigrés marocains vivant dans les pays de l'OCDE.
- Parmi les émigrés nés au Maroc et résidant dans les pays de l'OCDE en 2015/16, près de 48 % étaient des femmes, une part en constante augmentation depuis le début des années 2000 (moins de 45 % en 2000/01).
- La part des diplômés du supérieur parmi les émigrés marocains a augmenté au cours des 15 dernières années, passant de 14 % à 17 % entre 2000/01 et 2015/16. Toutefois, les émigrés marocains dans les pays de l'OCDE restent en moyenne nettement moins éduqués que l'ensemble des immigrés et que les natifs des pays de l'OCDE.
- Des différences majeures existent selon les pays de destination. Parmi les émigrés marocains vivant en France en 2015/16, près d'un quart étaient diplômés du supérieur, tandis que cette proportion était beaucoup plus faible en Espagne (6 %) et en Italie (5 %), mais nettement plus élevée aux États-Unis (42 %) ou au Canada (72 %).
- Les émigrés marocains dans les pays de l'OCDE avaient en 2015/16 des taux d'emploi nettement inférieurs à ceux de l'ensemble des immigrés et des natifs des pays de l'OCDE. Seulement 47 % d'entre eux étaient en emploi, contre 67 % de l'ensemble des immigrés et 65 % des natifs.
- Dans les pays européens, les émigrées marocaines sont fortement pénalisées sur le marché du travail, ce qui obère plus largement leur intégration sociale.
- Les émigrés marocains diplômés du supérieur sont nettement mieux insérés sur le marché du travail que les moins éduqués : leur taux d'emploi atteignait 68 % en 2015/16, contre 39 % pour ceux ayant un niveau d'éducation faible.
- Les émigrés marocains hautement éduqués sont toutefois confrontés à un fort risque de déclassement professionnel : en 2015/16, 40 % d'entre eux occupaient un emploi requérant un niveau de qualification inférieur à leur niveau d'éducation, alors que cette proportion était de 29 % parmi les natifs et de 35 % parmi l'ensemble des immigrés dans les pays de l'OCDE.

Quelles sont les tendances récentes de l'émigration marocaine vers les pays de l'OCDE ?

Parmi les pays d'Afrique du Nord, le Maroc est de loin le pays affichant les flux d'émigration les plus élevés à destination des pays de l'OCDE (voir l'Encadré 1 pour les définitions et sources de données). Les flux migratoires du Maroc vers les pays de l'OCDE ont atteint plus de 150 000 entrées en 2019, un nombre équivalent au total des entrées en provenance des quatre autres pays de la région (Égypte, Algérie, Tunisie, Libye) et le plus haut niveau depuis 10 ans. Par rapport au point le plus bas atteint en 2014, les flux d'émigration depuis le Maroc vers les pays de l'OCDE ont quasiment doublé en cinq ans (Graphique 1).

Les principaux pays de destination des émigrés marocains en termes de flux sont l'Espagne, la France et l'Italie (Graphique 2). L'évolution observée des flux totaux vers les pays de l'OCDE est largement imputable à l'évolution des flux vers l'Espagne, qui suit exactement la même tendance, tandis que les flux vers la France et l'Italie sont demeurés plus stables dans le temps. En 2019, près de 50 % des entrées de ressortissants marocains dans les pays de l'OCDE ont eu lieu en Espagne, tandis que la France et l'Italie représentaient chacune 15 % des entrées, suivies par l'Allemagne et la Belgique (respectivement 6 % et 4 % des entrées).

La grande majorité des permis de séjour délivrés à des ressortissants marocains dans les trois principaux pays de destination sont délivrés pour motifs familiaux. En Espagne, entre 2010 et 2020, les permis pour motifs familiaux ont représenté en moyenne environ 70 % des permis délivrés, contre 25 % pour les permis pour motifs d'emploi. La France est le seul pays délivrant un nombre substantiel de permis pour motifs d'éducation : ces permis ont représenté en moyenne un tiers des permis de séjour délivrés par la France à des ressortissants marocains entre 2010 et 2020, tandis que les permis pour motifs familiaux comptaient pour un peu plus de la moitié du total et les permis pour motif d'emploi pour 10 %. Environ 70 % des permis délivrés par l'Italie au cours de cette période l'ont été pour des motifs familiaux, avec une croissance de ce motif au cours du temps, tandis que la part des permis pour motif d'emploi chutait fortement.

Graphique 1. Le Maroc est le principal pays d'émigration d'Afrique du Nord vers les pays de l'OCDE

Entrées annuelles de ressortissants des pays d'Afrique du Nord dans les pays de l'OCDE, 2000-2019

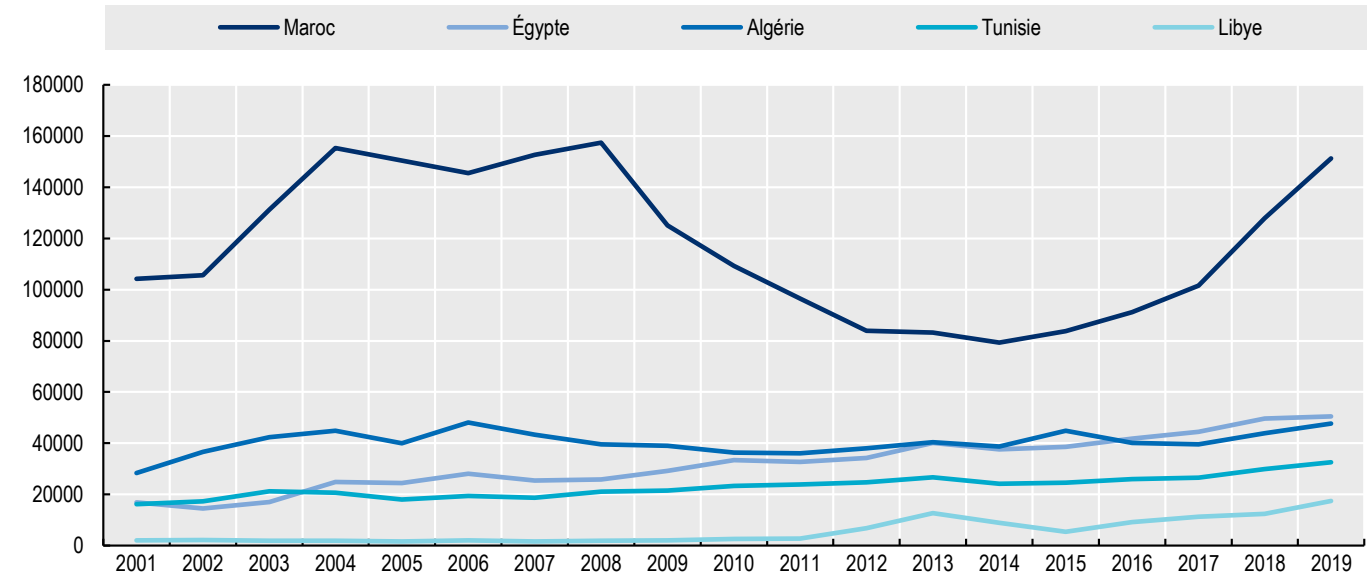

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales.

Encadré 1. Définitions et sources de données

La question de l'émigration peut être abordée au travers de différentes définitions, selon que l'on se réfère à la nationalité ou au pays de naissance des personnes ayant établi leur résidence dans un autre pays.

Les données de flux, qui sont dans la plupart des cas des données concernant la délivrance de nouveaux permis de résidence ou des données issues de registres de population, concernent les ressortissants étrangers. Ces données sont collectées et compilées par l'OCDE dans la publication annuelle *Perspectives des migrations internationales*.

Les statistiques internationales sur les effectifs de population immigrée, publiées notamment par les Nations Unies et par l'OCDE, généralement sur la base des recensements de population ou des registres de population des pays de destination, reposent sur le critère du pays de naissance ; il est donc logique de conserver cette même approche pour traiter de la question parallèle de l'émigration. Dans cette note, lorsqu'il est fait référence aux effectifs d'émigrés marocains ceux-ci sont donc en général définis comme les individus nés dans ce pays et résidant dans un autre pays, en particulier pour les informations issues de la Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC).

Graphique 2. Près de la moitié des flux migratoires du Maroc vers les pays de l'OCDE sont à destination de l'Espagne
Entrées annuelles de ressortissants marocains dans les principaux pays de destination de l'OCDE, 2000-2019

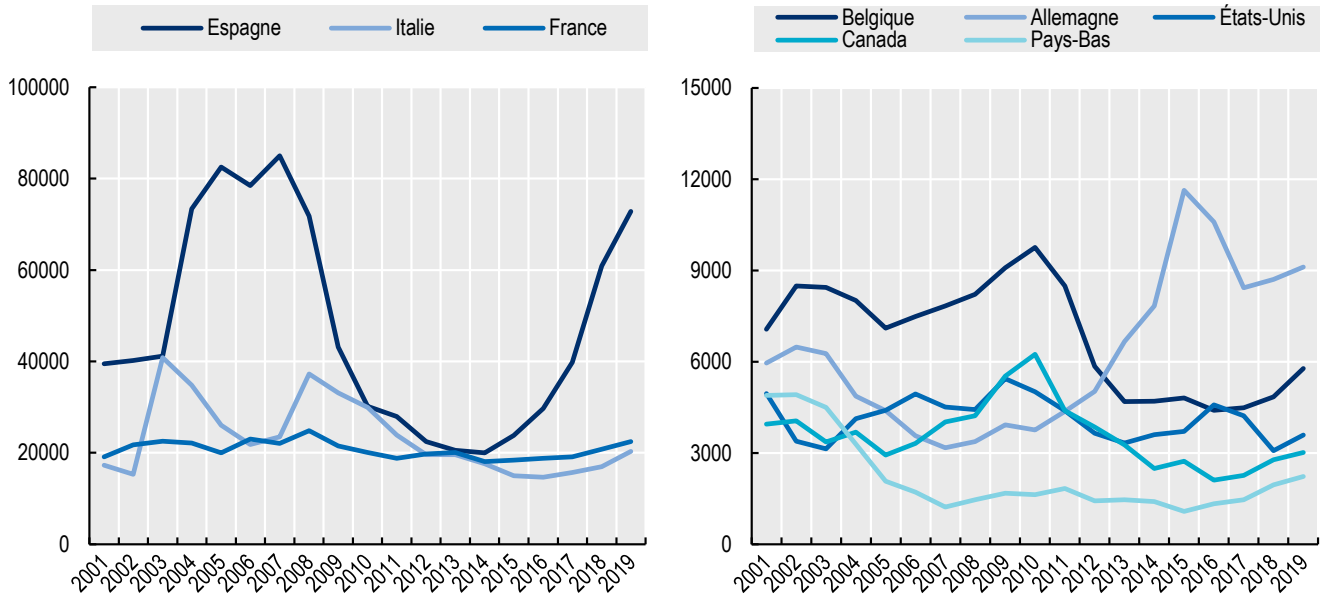

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales.

Combien d'émigrés marocains vivent dans les pays de l'OCDE ?

En 2020, environ 3.3 millions d'émigrés marocains résidaient dans les pays de l'OCDE, contre un peu plus de 3 millions en 2015/16, soit une hausse de 8 % au cours des cinq dernières années. En termes relatifs, cette augmentation de la population des émigrés marocains est plus modeste que celle observée au cours des périodes précédentes (+25 % entre 2005 et 2010, puis +13 % entre 2010 et 2015). Au cours des deux dernières décennies, le nombre total d'émigrés nés au Maroc et résidant dans les pays de l'OCDE a doublé. En 2020, la France était le pays où résidaient le plus grand nombre d'entre eux, avec un peu plus d'un million d'émigrés marocains, suivie par l'Espagne (935 000 émigrés marocains) et l'Italie (440 000 émigrés marocains). Ces trois pays accueillent près des trois-quarts de l'ensemble des émigrés marocains vivant dans les pays de l'OCDE (Graphique 3).

L'Espagne et l'Italie sont aussi les pays où leur nombre a augmenté le plus rapidement au cours des vingt dernières années, avec une multiplication par plus de trois dans ces deux pays, tandis que la diaspora marocaine en France voyait son effectif augmenter

d'environ 50 % au cours de la même période. Les autres principaux pays de destination des émigrés marocains sont la Belgique (près de 230 000 émigrés marocains en 2020, ×2 depuis 2000), Israël (qui est le seul pays où le nombre de personnes nées au Maroc a diminué depuis 2000, en raison du tarissement des flux et du vieillissement de ce groupe), les Pays-Bas et l'Allemagne (où le nombre d'émigrés marocains a plus que doublé en vingt ans).

Graphique 3. La France et l'Espagne accueillaient en 2020 environ 60 % des émigrés marocains vivant dans les pays de l'OCDE

Effectifs d'émigrés marocains dans les principaux pays de destination de l'OCDE, 2000-2020

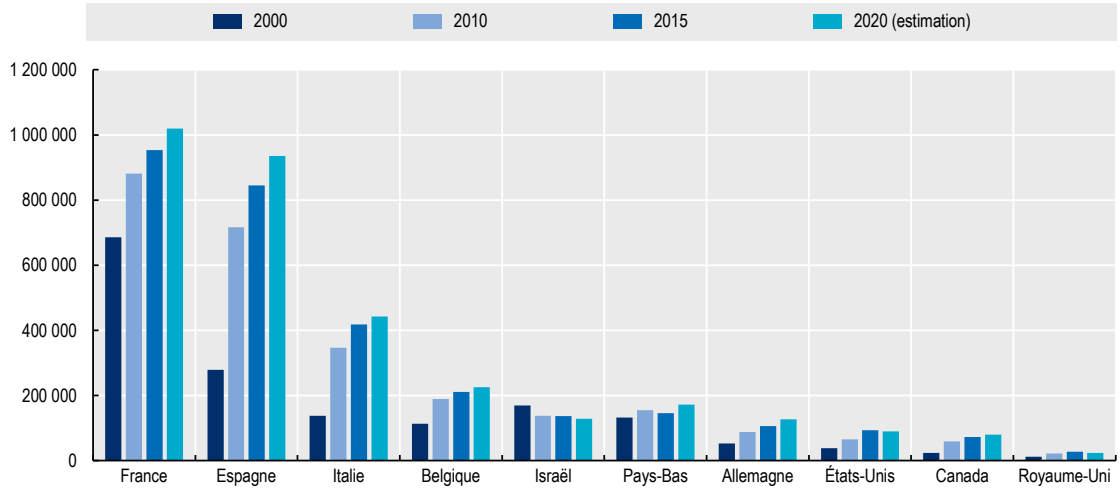

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) et estimations du Secrétariat.

Qui sont les émigrés marocains vivant dans les pays de l'OCDE ?

Parmi les émigrés nés au Maroc et résidant dans les pays de l'OCDE en 2015/16, près de 48 % étaient des femmes, une part en constante augmentation depuis le début des années 2000 (moins de 45 % en 2000/01). Cette tendance est également observable en France, le principal pays de destination des émigrés marocains : entre 2000 et 2019, la part des femmes parmi les personnes nées au Maroc âgées de 15 ans et plus est passée de 47 % à près de 51 % (Graphique 4). Cette évolution traduit à la fois la féminisation des flux migratoires depuis le Maroc au cours des dernières années et le vieillissement des cohortes d'émigrés arrivés dans les pays de l'OCDE il y a plusieurs décennies, majoritairement des hommes arrivés dans le cadre de l'immigration de travail. L'éducation est une des caractéristiques clés pour l'analyse des diasporas, car elle conditionne largement les modalités d'intégration socio-économique des émigrés dans les pays de destination, ainsi que la contribution des émigrés au développement de leur pays d'origine. La part des diplômés du supérieur parmi les émigrés marocains a augmenté au cours des 15 dernières années, passant de 14 % à 17 % entre 2000/01 et 2015/16. Toutefois, les émigrés marocains dans les pays de l'OCDE restent en moyenne moins éduqués que l'ensemble des immigrés et que les natifs des pays de l'OCDE. De plus, parmi les émigrés marocains, les femmes ont une distribution de l'éducation légèrement moins favorable que celle des hommes (Graphique 5). Ainsi, en 2015/16, environ 16 % des femmes et 18 % des hommes émigrés marocains étaient diplômés du supérieur, alors que ces proportions étaient de 34 % et 32 % parmi l'ensemble des immigrés résidant dans les pays de l'OCDE. Parallèlement, la part des émigrés marocains ayant un niveau d'éducation faible (59 % parmi les femmes et 56 % parmi les hommes) est nettement plus élevée que celle observée parmi l'ensemble des immigrés (31 % pour les hommes et les femmes) ou parmi les natifs (36 % parmi les femmes et 34 % parmi les hommes). Des différences majeures existent toutefois selon les pays de destination. Ainsi, parmi les émigrés marocains vivant en France en 2015/16, près d'un quart étaient diplômés du supérieur. Cette proportion était beaucoup plus faible en Espagne (6 %) et en Italie (5 %), ainsi qu'en Belgique (10 %) et aux Pays-Bas (14 %). Dans le cas de la France, l'ampleur de la mobilité étudiante du Maroc vers la France contrebalance le nombre important d'émigrés marocains peu éduqués qui y résident. Toutefois, les émigrés marocains vivant en Amérique du Nord sont en moyenne beaucoup plus éduqués que ceux résidant en Europe : plus de 40 % d'entre eux sont diplômés du supérieur aux États-Unis, et cette proportion dépasse 70 % au Canada.

Graphique 4. Une féminisation progressive des émigrés marocains résidant en France au cours des 20 dernières années

Part des femmes parmi les personnes nées au Maroc et vivant en France âgées de 15 ans et plus, 2000-2019

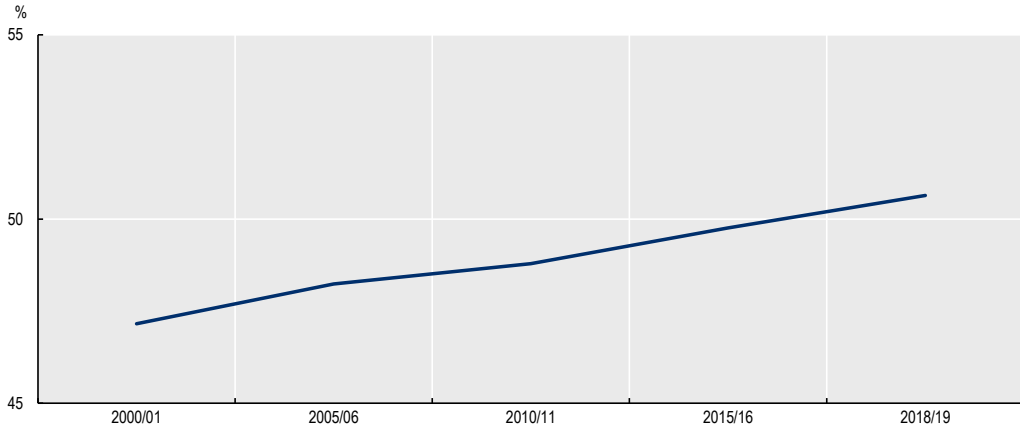

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) ; Insee, recensement de la population.

Graphique 5. Les émigrés marocains dans les pays de l'OCDE sont en moyenne moins éduqués que l'ensemble des immigrés

Distribution du niveau d'éducation des émigrés marocains et de plusieurs groupes de comparaison dans les pays de l'OCDE, 2015/16

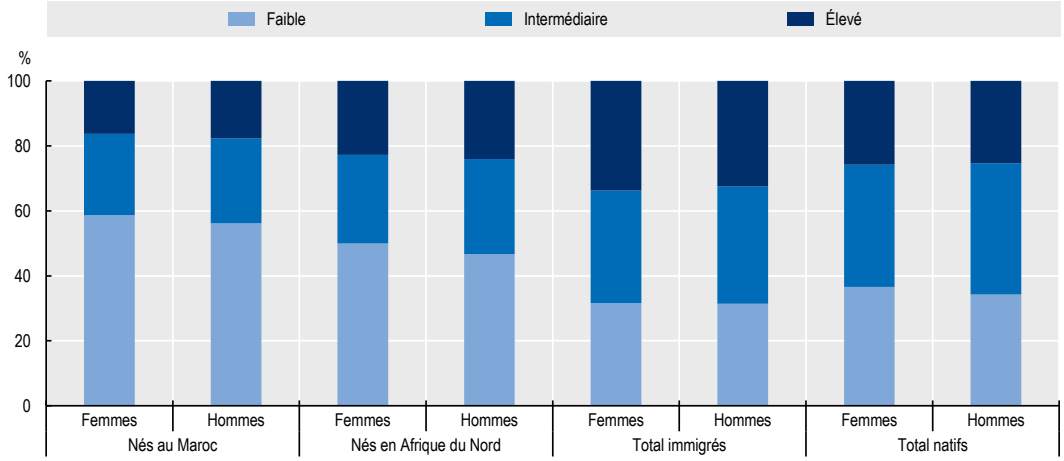

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC).

Comment les émigrés marocains s'intègrent-ils sur le marché du travail des pays de l'OCDE ?

Les émigrés marocains dans les pays de l'OCDE avaient en 2015/16 des taux d'emploi nettement inférieurs à ceux de l'ensemble des immigrés et des natifs des pays de l'OCDE. Seulement 47 % d'entre eux étaient en emploi, contre 67 % de l'ensemble des immigrés et 65 % des natifs (Graphique 6). Cet écart ne s'est pas résorbé entre 2010/11 et 2015/16 ; il a même plutôt eu tendance à s'accroître. Les femmes émigrées marocaines en particulier avaient un taux d'emploi très faible (32 %, contre 58 % pour l'ensemble des femmes immigrées et pour les femmes nées dans les pays de l'OCDE). Le différentiel de taux d'emploi entre les émigrés marocains et l'ensemble des immigrés était plus faible parmi les hommes mais tout de même significatif (13 points de pourcentage, contre 26 points de pourcentage pour les femmes). Ce constat est particulièrement vrai dans les pays européens ; en Amérique du Nord, les émigrés marocains ont des taux d'emploi beaucoup plus élevés et qui ne sont pas significativement différents de ceux des natifs. En France, la trajectoire des émigrés marocains sur le marché du travail a été plutôt positive ces dernières années, leur taux d'emploi ayant augmenté d'environ quatre points de pourcentage entre 2013/14 et

2019/20. Toutefois, cette évolution est différente selon le genre : alors que le taux d'emploi des hommes est passé de 59 % à 69 % au cours de cette période, celui des femmes a légèrement diminué, passant de 37 % à 36 % (contre 66 % pour les femmes natives) (Graphique 7). Les émigrées marocaines en France, et plus généralement dans les pays européens, sont donc fortement pénalisées sur le marché du travail, ce qui obère plus largement leur intégration sociale.

Les émigrés marocains diplômés du supérieur sont nettement mieux insérés sur le marché du travail que les moins éduqués : leur taux d'emploi atteignait 68 % en 2015/16, contre 39 % pour ceux ayant un niveau d'éducation faible. Les émigrés marocains hautement éduqués avaient toutefois un taux d'emploi inférieur à leurs homologues natifs et à l'ensemble des immigrés diplômés du supérieur. De plus, ils sont également confrontés à un fort risque de déclassement professionnel : en 2015/16, 40 % d'entre eux occupaient un emploi requérant un niveau de qualification inférieur à leur niveau d'éducation, alors que cette proportion était de 29 % parmi les natifs et de 35 % parmi l'ensemble des immigrés dans les pays de l'OCDE. Le déclassement est particulièrement prévalent parmi les émigrés marocains vivant en Italie (85 %) et en Espagne (58 %), ainsi qu'aux États-Unis (49 %). Il est en revanche plus modéré en France (32 %, une proportion similaire à celle observée pour l'ensemble des immigrés).

Graphique 6. Le désavantage des émigrés marocains sur le marché du travail par rapport aux autres immigrés et aux natifs des pays de l'OCDE ne s'est pas résorbé depuis 2010

Évolution du taux d'emploi des émigrés marocains et de plusieurs groupes de comparaison dans les pays de l'OCDE, 2010-2015

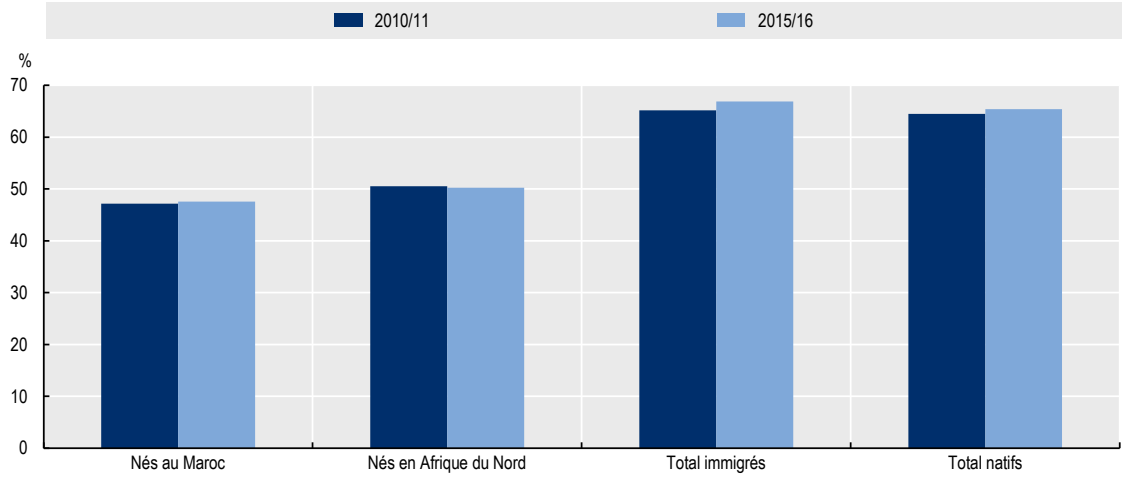

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC).

Graphique 7. Les femmes nées au Maroc vivant en France ont connu une évolution défavorable de leur situation sur le marché du travail au cours de la dernière décennie

Taux d'emploi des émigrés marocains en France selon le genre, 2011-2020

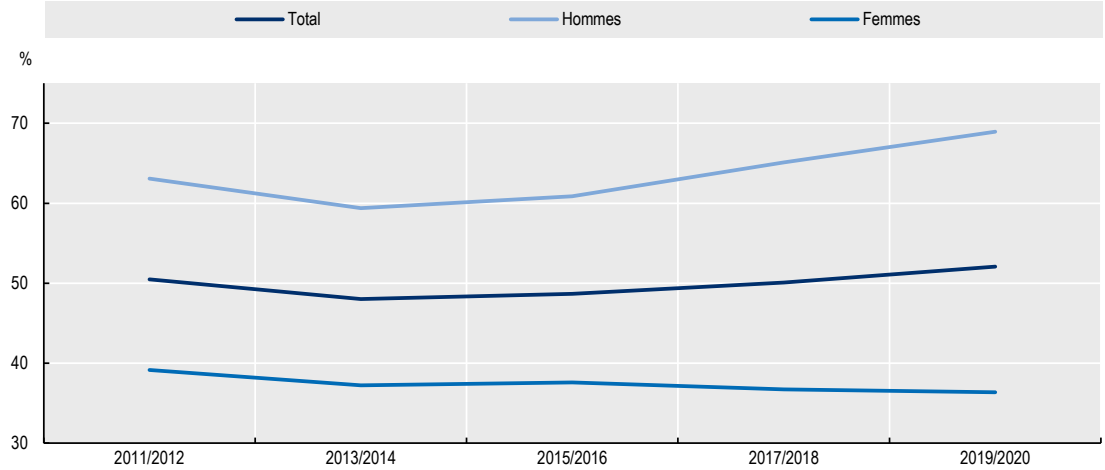

Source : Insee, Enquête emploi en continu.

Conclusion

L'augmentation de l'émigration en provenance du Maroc vers les pays de l'OCDE au cours des deux dernières décennies s'est accompagnée d'une augmentation modeste du niveau d'éducation de ces émigrés et d'une certaine diversification dans leurs choix de destinations. On observe toutefois une segmentation dans la composition de l'émigration vers ces différents pays de destination, avec des émigrés peu éduqués se dirigeant prioritairement vers l'Europe du Sud, et une émigration beaucoup plus qualifiée vers les pays anglo-saxons. Les conditions d'insertion professionnelle des émigrés originaires du Maroc dans les pays de l'OCDE restent délicates : ils sont davantage touchés par le chômage et ils parviennent moins bien que les natifs à valoriser leurs compétences sur le marché du travail, que ce soit pour l'accès à l'emploi, ou du point de vue de l'adéquation entre leurs qualifications et les emplois qu'ils occupent.

Enfin, si on connait de façon satisfaisante les effectifs et les caractéristiques des émigrés marocains résidant dans les pays de l'OCDE, on ne peut pas en dire autant de leurs homologues ayant fait le choix de s'installer dans d'autres régions du monde. L'exploitation des données des prochains recensements permettra d'obtenir un aperçu plus précis et plus fiable des effectifs de migrants marocains à travers le monde, et de leurs conditions de vie dans les pays de destination.

Références

OECD (2020), *Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE et dans les pays non-OCDE: DIOC*, https://www.oecd.org/fr/migrations/dioc.htm.

D'Aiglepierre, R., A. David, C. Levionnois, G. Spielvogel, M. Tuccio et E. Vickstrom (2020), « A global profile of emigrants to OECD countries: Younger and more skilled migrants from more diverse countries », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 239, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/0cb305d3-en.

OECD (2017), *Talents à l'étranger : Une revue des émigrés marocains*, Talents à l'étranger, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264264304-fr.

OECD (2019), « Quelles évolutions des migrations africaines vers les pays de l'OCDE ? », *Note d'information sur les données migratoires*, No. 5, OECD Publishing, Paris.OECD (2021), *Perspectives des migrations internationales 2021*, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/da2bbd99-fr.

United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2020), *International Migrant Stock 2020*.

Contacts

Jean-Christophe Dumont, Division des migrations internationales, OCDE
Email : jean-christophe.dumont@oecd.org
Tél : + 33 1 45 24 92 43

Thomas Calvo, Division des migrations internationales, OCDE
Email : thomas.calvo@oecd.org

Sara Mouhoud, Division des migrations internationales, OCDE
Email : sara.mouhoud@oecd.org

Gilles Spielvogel, Division des migrations internationales, OCDE
Email : gilles.spielvogel@oecd.org
Tél : +33 1 85 55 45 05

Liens utiles

www.oecd.org/migration
www.oecd.org/fr/migrations/dioc.htm